

Montréal, le 24 octobre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Tous les participants

Objet : **Demande d’approbation du plan d’approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014**
Dossier de la Régie : R-3879-2014, phase 2

L’audience dans le dossier en objet se tiendra à compter de **9 h, les 29, 30 et 31 octobre 2014, ainsi que les 3, 4 et 5 novembre 2014** (si nécessaire), dans la salle Krieghoff des bureaux de la Régie à Montréal.

Vous trouverez donc, ci-joint, le calendrier de l’audience. Ce dernier a été préparé à partir des informations transmises par tous les participants, mais limite à 30 minutes la durée des présentations des faits saillants de la preuve par chacun des intervenants. Bien que selon ce calendrier l’audience pourrait se terminer dès le 31 octobre, eu égard aux nombreuses réponses attendues de Gaz Métro à certaines DDR d’ici l’audience, la Régie vous demande de maintenir les dates des 3, 4 et 5 novembre en réserve.

Vous voudrez bien noter, par ailleurs, que la Régie souhaite traiter simultanément les panels 2, 3 et 4 de Gaz Métro.

Par ailleurs, la Régie tient à rappeler aux participants qu’elle a pris connaissance de la preuve déposée et qu’elle s’attend à ce que l’audience orale fournisse une valeur ajoutée aux documents déjà au dossier. La Régie rappelle enfin qu’elle s’attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité, dans la mesure du possible, afin de pallier les imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience.

Nous vous prions d’agréer l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l’énergie
VD/ml
p.j.